

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 71 Décembre
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCC
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 4^{er} trim. 2008

Bonne
année !
2009



L'ARCHEOLOGIE virtuelle

La bulle financière qui vient d'éclater nous montre, si besoin était, la fragilité d'un système basé sur l'argent virtuel.

On retrouve ce virtuel dans bien des systèmes qui se nourrissent de l'ignorance derrière un rideau de fumée maintenu à grands frais afin d'entretenir l'illusion. Il en est ainsi de l'archéologie : l'emplacement de la bataille de Gergovie est décrété sur un site où l'on fabrique de toutes pièces des « preuves » invérifiables à grands coups de matraquage médiatique pour donner au virtuel les habits du réel.

La chose réelle dans ces dérives virtuelles est la note à payer. Les problèmes financiers agissent comme une éponge sur les économies des épargnants. Pour ce qui est de l'archéologie du « Gergovie à Merdogne », c'est le contribuable qui paye la note.

Les fouilles sur Merdogne représentent des sommes considérables pour chaque campagne annuelle. Les Côtes de Clermont restent dans l'oubli bien que site répertorié dans la carte archéologique nationale mais délibérément ignoré sur le plan local.

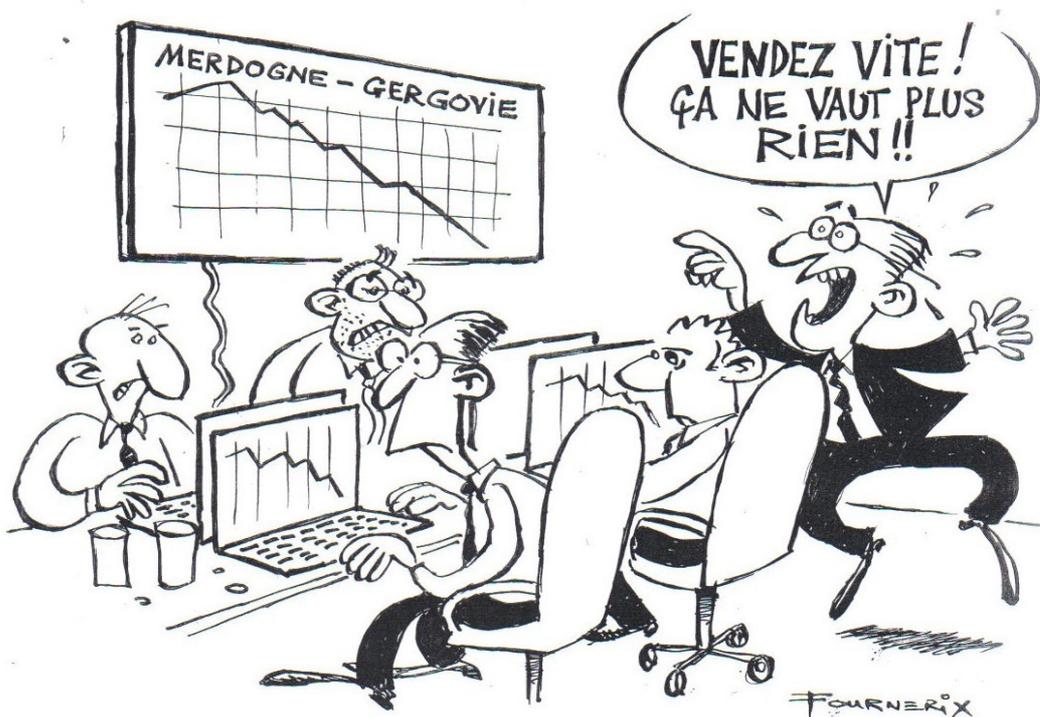
L'utilisation de moyens doit conduire à l'obligation de résultats. Ne serait-il pas raisonnable d'arrêter les fouilles du site officiel qui, depuis des années, ne servent qu'à alimenter des affirmations fantaisistes relayées par la presse pour justifier les campagnes à venir.

Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site internet :
www.gergovie.fr
e-mail :
ascot@gergovie.fr

Quand le virtuel est une traduction du réel



SOMMAIRE

Éditorial	1
Gergovie ou Merdogne	2, 3, 4
Patrimoine botanique	4, 5
Journée du patrimoine	5
Brèves Abonnement	6

GERGOVIE OU MERDOGNE ?

Le point de vue d'un philologue, par M. Yves Texier

Dans un « numéro spécial » consacré aux Arvernes (le numéro 95 d'avril-mai 2008), la revue *L'Archéologie, Archéologie nouvelle* a publié à la page 61 une contribution de M. Rousset, A. Rousset, et Y. Deberge intitulée *Gergovie et Merdogne, toponymie et historiographie*.

A - Le propos des auteurs y était de montrer que le plateau de Gergovie ne s'est jamais appelé que *de Gergovie* et qu'il n'a jamais porté le nom de *Merdogne*. L'expression *Plateau de Merdogne* est une invention de Maurice Busset en 1933. Son appellation authentique a toujours été « de Gergovie, ou bien Gergovia, Gergoye, Girgoia [*sic* ; sans aucun doute une coquille pour *Girgoia*] ». *Gergovia* était le nom de la forteresse gauloise assiégée en 52 av. J.-C. par Jules César. Il a été depuis le Moyen Age celui du domaine situé sur la pente Est du plateau (et connu au Xe s. sous le nom de *Girgia*), cependant que *Merdogne* était celui du village situé sur le flanc sud. Un acte de 1539 mentionne l'introduction litigieuse de bestiaux « sur la montagne de Gergovia ». Gabriel Syméoni publie en 1560 un ouvrage et une carte qui situent Gergovie au sud de Clermont-Ferrand. « Il est probable, écrivent les auteurs, que la présence du toponyme de Gergovia [*sic*] sur le flanc sud-est du plateau l'ait tout naturellement attiré vers ce secteur » ; et, citant Syméoni : « *La montagne de Gergovia [*sic*] est de toutes parts comme le dit César et comme je l'ai plusieurs fois expérimenté à pied et à cheval...* » Sur le premier plan cadastral de 1816, « l'expression 'montagne de Gergovia' désigne strictement la partie sommitale du plateau. » Et en 1865, à la demande des habitants, un décret de Napoléon III remplace le nom du village de Merdogne par celui de Gergovie. Après avoir évoqué en les déplorant la polémique déclenchée par M. Busset en 1933 et sa relance par Paul Eychart à partir des années 1950, les auteurs concluent en regrettant que le toponyme de Merdogne ait été repris en 1994 par la *Carte archéologique de la Gaule* du Puy-de-Dôme pour désigner le plateau lui-même.

Voilà, fidèlement restitué pour l'essentiel, l'argumentaire de l'article. On y lit aussi le défi lancé en 1933 par P.-F. Fournier, un défi qui n'a « jamais été relevé » : « *L'Auvergne littéraire* est prête à publier impartialement la reproduction de toute carte ou document authentique révélant que le plateau de Gergovie a porté un autre nom. »

B - Bien que l'importance de la question toponymique soit secondaire pour la localisation de Gergovie et soit très généralement reconnue comme telle, elle n'en a pas moins son intérêt. Mais s'il est exact que le plateau dit *de Gergovia* ou *de Gergovie* ne doit pas son appellation à Napoléon III, exact également que ces appellations remontent au XVI^e s., sinon même, pour la première, au Moyen Age, cela ne suffit pas pour qu'il ne se soit jamais appelé *de Merdogne*. La concurrence des deux (ou trois) toponymes est un fait, et qui dure encore. Et ce fait soulève évidemment la question de l'authenticité, une question qui n'est pas simple et qui éclate en trois directions : celle de l'antériorité d'un nom par rapport à l'autre, celle de l'autorité (indigène ou extérieure) qui donne les noms et celle du passage d'un usage local traditionnel à un usage public, officiellement adopté ou imposé. C'est pourquoi l'article de M. Rousset, A. Rousset et Y. Deberge, qui mêle affirmations exactes et allégations problématiques, demanderait un minutieux examen combinant les vérifications de fait avec un changement de perspective. On s'en tiendra ici à une esquisse où manqueront, faute de place, bien des références et justifications souhaitables.

1 - Et d'abord, il faut distinguer les quatre toponymes de *Gergovie* et *Gergovia*, *Gergoye* et *Girgoia*, dont les trois auteurs arguent indifféremment, mais qui à aucun point de vue ne sont interchangeable ou équivalents. Car d'une part *Gergoye* et *Gergovie* sont deux vocables phonétiquement français, tandis que *Girgoia* et *Gergovia* sont phonétiquement latins ; et d'autre part les deux derniers, *Gergoye* et *Girgoia*, sont des transcriptions d'origine vernaculaire, tandis que les deux premiers, *Gergovie* et *Gergovia*, sont des emprunts d'origine latine. Et il est à noter, pour les mettre en ordre, que le rapport du latin au français (ou au roman, ou à l'occitan) est inverse dans ces deux paires de doublets, *Girgoia* étant la latinisation écrite de *Gergoye* et *Gergovie* la francisation, écrite et orale, de *Gergovia*, si bien que la suite chronologique se trouve être *Gergoye*, *Girgoia*, *Gergovia* et *Gergovie* - ces deux derniers termes faisant manifestement référence à la *Gergovia* de Jules César dans le *Bellum Gallicum*, ce qui ne leur donne aucune chance, pour cette raison même, d'avoir été, sur place, les appellations anciennes, populaires et authentiques du plateau.

2a - La première mention du nom de *Girgoia* est datée de l'an 959 et se lit dans une donation testamentaire faite à l'église cathédrale par l'évêque de Clermont Etienne II d'Auvergne ; Michel Cohendy l'a exhumée des Archives du Dépôt de la Préfecture du Puy de Dôme (1854). Elle est concurrencée par la variante *Gergoia*, qui apparaît pour la première fois vers 955 dans la charte 229 du cartulaire de Sauxillanges (Henry Doniol, 1864). Et quelques autres variantes contemporaines témoignent de la difficulté de passer de la parole

(romane) à l'écrit (latin) : *Girgia*, *Girguia*, *Iergoia*, en 958 (la seule fois d'après Cohendy) ; *Girgogia* dans la charte 381 du cartulaire de Sauxillanges, datable du temps de l'abbé Odilon (994-1049). Mais ces toponymes ne sont pas ceux du plateau, qu'on ne trouve jamais appelé de ce nom ; ils sont ceux, à l'écrit, du hameau ou village sis sur la pente sud-est, qui à l'époque n'était pas appelé *Gergovia* ni *Gergovie*.

2b - La première mention écrite de *Gergoye* ne se rencontre, sauf erreur, qu'en 1467 dans les Archives de Saint-André sous les formes *Gerguoi* et *Gerguoye* et en 1480 sous la forme *Gergoye* - c'est-à-dire quand on n'écrit plus seulement en latin ; mais ce toponyme désigne toujours le domaine, grange ou métairie, en contrebas du plateau, car le premier à appeler le plateau de ce nom sera apparemment Gabriel Syméoni.

2c - La première mention du toponyme de *Gergovie*, qui ne figure dans les Archives de Saint-André que pour désigner le domaine, ne paraît datable que de 1585 (ou quelque peu avant ?), après que Syméoni aura connu le succès que l'on sait. Elle fut suivie en 1590 de la graphie *Gergoviat*, qu'on trouve encore sur la *Carte des Gaules sous le Proconsulat de César* établie par les collaborateurs de Napoléon III, et ce *Gergoviat* est un petit monstre : ce n'est que du latin pour l'oreille, mais pour les yeux sa finale l'alignait sur le modèle bien connu des toponymes en *-at* comme Mozat, Jussat, etc. (où la lettre *-t* indique l'amuissement et l'oubli du *-c* final, cf. Mozac, Jussac...), et l'inscrivait indûment de ce fait dans l'onomastique régionale. Aussi bien a-t-on d'autres francisations artificielles, factices, qui ne touchent pas seulement à l'écriture, mais à la prononciation, avec des formes telles que *mont Gergoien* (Belleforest, 1575) ou *Gergoin* (Bellaigue, vers 1725) ou *Gergovin* (le premier, Ch. Gidel, 1858), et qui ont leur parallèle dans une véritable forgerie latine comme *Gergovius mons* (Dictionnaire de Trévoux, XVIIIe s.). On voit que rien n'est simple. Mais ce qui compte, c'est aussi que la forme *Gergovie*, qui nous est si familière, n'est qu'une transcription moderne, une adaptation du latin *Gergouia* lui-même devenu *Gergovia* ; on trouve de même *Alesie* ou *Alexie* pour Alesia, Alexia (1543, 1579).

2d - Les premières mentions certaines de *Gergovia*, toujours dans les Archives départementales, sont en revanche beaucoup plus anciennes : 1251 (« *domus* ou *grangia Gergobie* »), c'est-à-dire postérieures à l'installation des Prémontrés de Saint-André dans la basse vallée de l'Auzon. (Les Prémontrés étaient des Chanoines de St Augustin fondés par St Norbert.) Mais, comme on voit, c'est pour désigner leur domaine, et c'est sous la forme *Gergobia*, ce qui n'est pas anodin. *Gergobia* est en effet une variante de *Gergouia* bien connue des manuscrits du *Bellum Gallicum*. Et ce détail signale indiscutablement l'innovation, l'usage artificiel, volontariste et savant du toponyme, qui ne prouve rien concernant l'usage indigène traditionnel, si ce n'est qu'il était différent.

On a cependant conclu d'un certain nombre de chartes que *Gergovia* avait bien été, dès le Moyen Age, le nom du plateau, puisque l'antique *Gergobia* y était située... Elles mériteraient tout un développement, mais aucune ne résiste à l'examen. Car ou bien il s'agit de faux, de faux reconnus (ainsi de la fameuse charte de juillet 1149, dénoncée par son anachronisme (un comte Guillaume y étant qualifié de « Dauphin d'Auvergne » !), et de toutes celles qui en sont tributaires, 1189, 1190, 1193, 1249, etc. etc.) ; ou bien l'appellation qu'on y trouve ne procède que de l'opinion nouvelle - celle des Prémontrés - que c'était là son vrai nom : ce qui fait que le plateau a bien été, de fait, connu sous ce nom, appelé de ce nom - mais par abus ou ignorance.

3a - Mais qu'en est-il donc, alors, de l'appellation authentique la plus traditionnelle du plateau, c'est-à-dire du nom qu'il a porté avant l'intervention de Syméoni et qu'il portait avant celle des Religieux de Saint-André ? La réponse est donnée dans des textes qui témoignent de l'usage effectif des habitants du lieu. Et cet usage était connu, et cette réponse est donnée objectivement, par des historiens - dont certains tout proches de nous - qui n'en pensaient pas moins comme Syméoni (et, avant lui, comme les Prémontrés de Saint-André-lès-Clermont).

C'est ainsi qu'André Piganiol, en 1962, déclarait que le site traditionnel se trouvait confirmé (nous soulignons) par « de nouvelles fouilles au pied de la colline dite de *Gergovie* ». Et Louis Harmand, en 1964, mentionnait (nous soulignons toujours) « le site traditionnel de l'oppidum - *l'ancien Puy de Merdogne, désigné sur les cartes modernes sous le nom de Gergovie* ». Mais le phénomène n'était pas nouveau. Le doyen Auguste Audollent, avant de se rallier ensuite à la théorie de Busset, commençait en 1922 un article sur *Les Sources de Gergovie* en rappelant l'ancien nom du plateau, « *jadis puy de Merdogne* ». Et les tenants du même site traditionnel qu'étaient J. Clémence (1933), J. Ajalbert (1937), plus tard M. Labrousse (1948-50) - et Pierre-François Fournier lui-même (1933), n'étaient pas non plus sans connaître l'ancien puy de Merdogne. C'est dire que si l'expression *Plateau de Merdogne* a été une invention de Busset, elle est sans importance.

On demandera ce que prouvent les assertions de ces érudits. Mais elles sont dans la ligne des auteurs des siècles précédents. Le comte de Caylus (1762), les abbés Lebeuf (1753) et Masson ou Le Masson (1748), ou Dulaure (1789), tous fervents partisans de Syméoni au XVIIIe s., connaissaient et mentionnaient l'existence du Puy de Merdogne ou de Mardogne. Il est vrai que plusieurs d'entre eux, pour parer la difficulté, entendaient le

distinguer de la montagne de Gergovia en l'identifiant avec le Puy Mardou ou de Mardoux qui en était « voisin », à l'est, et « séparé [d'elle] par une grande vallée » ! C'était comme donner raison à l'abbé Antoine Lancelot, qui ne croyait pas, au début du même siècle (1717), à la présence de Gergovie sur le plateau méridional de Clermont, et qui avait tiré le nom de la montagne d'un titre de 1303 « où un Pierre de Merdonia Damoiseau, avoue tenir de l'Evêque de Clermont, *totum replatum Podii Merdoniae* », « toute la plaine du Puy de Merdogne ».

3b - On objectera Syméoni, sa carte et son *Dialogo pio et speculativo* de 1560. Mais malgré les apparences, Syméoni lui-même n'a jamais appelé le plateau du nom de *Gergoye* ni de *Gergovie* et ni d'ailleurs de *Gergovia* - et pour une bonne raison : tout en l'appelant pour sa part du nom de *Gergobia*, il savait, et il le dit, qu'il s'appelait *puy de Merdogne*, « *hoggi detto Podio di Mardogna* », « dit aujourd'hui le Costaut de Merdogne ». Ce qui est confirmé dans les mêmes années par les pièces d'un dossier constitué en 1555 sur un droit de pacage litigieux pour les Religieux de Saint-André contre la Dame de « Merdoigne ». Leur métairie y est appelé *Gergoy* ou *de Gergoy* ; la montagne y est désignée, *passim*, sous le nom de *puy de Merdogne* (ou *Merdoigne*) ; et il y est attesté l'usage et le droit qu'avaient naguère les bœufs de Gergoye de « *paistre à [ou sur ?] le haut du puy de Merdogne* ». On a pourtant tiré de Syméoni l'appellation *montagne* ou *mont de Gergoye*, savamment passée à *de Gergovia* ou *de Gergovie*. Mais c'est que son italien a été lu dans la traduction d'Antoine Chappuys (1561), qui rend indifféremment la cité gauloise *Gergobia* et la métairie *Gergoia* par *Gergoye* ; *Gergoye*, qu'un François de Belleforest, pourtant tenant de Gergovie à Clermont, a repris inconsidérément en 1575 dans la plus parfaite ambiguïté. On peut ainsi mesurer l'argument tiré des cartes postérieures (Ortelius, Galle, Mercator, Hondius, les Blaeu, Bouguereau, Du Bouchet, Du Frétat, bientôt Cassini...). Et c'est ainsi qu'en peu de temps, des savants étrangers au pays ont procédé comme sans y penser à une substitution de nom et inauguré une nouvelle tradition.

En résumé, le plateau en question s'est réellement appelé le puy de Merdogne jusqu'à ce que le surnom de Gergobia que lui avait donné Syméoni (traduit Gergoye par Antoine Chappuys) finisse par l'emporter, si bien qu'il y a aujourd'hui deux légitimités opposées pour décider de son vrai nom, celle de l'usage traditionnel des gens du cru et celle des autorités extérieures, qu'elles soient savantes ou administratives ; mais la première a pour elle l'antériorité et donc l'authenticité.

Ceci étant dit, bien entendu, rien n'empêche qu'on puisse considérer *Gergoye* comme le résultat de l'évolution phonétique de la *Gergouia* césarienne et d'y voir un signe que la ferme médiévale et moderne est l'héritière de la Gergovie celtique dont elle a repris le nom latin ; mais c'est une autre question, et il ne faut pas traiter l'une, qui est de toponymie, en pensant à l'autre, qui relève de l'histoire, de l'archéologie, et aussi de la philologie.

POST-SCRIPTUM - C'est ainsi, par exemple, qu'un hameau du Bas-Poitou qui s'appelait le *Bois-Jory* a vu son nom transformé en *Bois-Joly* par les interventions des savants, des cartographes et des autorités au XVIIIe s., alors que son vrai nom associait au mot *Bois* le nom d'un homme ou d'une famille, le *Bois-Jory* n'étant autre qu'un *Bois-Georges*, comme on a le Bois-Morand, le Pont-Rousseau, la Motte-Boisseau ou le Moulin-Chaigneau. - *Mais nous avons développé plus longuement l'analyse toponymique concernant Gergovie et Merdogne dans notre thèse de Doctorat sur Gergovie soutenue en 1993 à Clermont-Ferrand et dans la réduction qui en a été publiée à Bruxelles en 1999 sous le titre « La question de Gergovie », aux éditions Latomus.*

Yves TEXIER, agrégé, maître de conférences, enseignant retraité de français, latin et grec.

Pour une sauvegarde du patrimoine botanique du site des Côtes

Une étude d'impact datant de 1998 (1) traitant de la mise en valeur des Côtes de Clermont et du Puy de Chanturgue, soulignait très justement la multiplicité des enjeux en cause : paysagers, écologiques, économiques, sociaux, enjeux liés au patrimoine archéologique local.

En ce qui concerne le patrimoine paysager, notre diaporama 'Promenade botanique sur le site des Côtes' (2) calqué sur les itinéraires balisés publiés par Clermont communauté (3) révélait au public l'extraordinaire richesse floristique du site : bosquet et pelouse du belvédère de la Garlande, concentration d'orchidées (10 espèces) à Chancalane, en vue de Blanzat (4), sous bois humides du Charbonnier et du Puy de Var.

En concertation avec le conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (5), l'ASCOT envisage de sauvegarder les fruitiers disséminés au pied des Côtes ainsi qu'un projet de réinstallation d'espèces végétales naturelles sur des parcelles gérées par l'association.

Pour ce qui est des enjeux écologiques, signalons enfin la présence sur le site des Côtes d'un cortège lichénique important qui révèle une faible pollution atmosphérique (6)

Références

- 1- Etude d'impact RE 622030, EPF, Mairie de Clermont-Ferrand 02 1998
- 2- Présenté à l'AG de l'ASCOT le 07.03.2008
- 3- Promenade et découverte, le site des Côtes, dépliant CL-CO 2007 2008
- 4- Une sortie 'Orchidées sera organisée par l'ASCOT à Chancalane en 05.2009
- 5- C.E.P.A., Moulin de la Croûte, 63200 Riom.
- 6- Données ATMO- Auvergne, association pour l'étude de la pollution atmosphérique en Auvergne, allée Evariste Galois, Aubière



Lichen sur tuile Lichen sur basalte des Côtes. Nota : En réception Noir et Blanc, le lichen sur tuile (pollué) est gris
Lecanora muralis **Rhizocarpon geographicum**

Par **Jean Berthier**, Docteur en Biologie végétale, enseignant honoraire à l'université Blaise Pascal

LMT. 24/09/08

CÔTES DE CLERMONT ■ L'ASCOT fait (re)découvrir le patrimoine naturel

L'attrait du site archéologique

PATRIMOINE. Le soleil, qui était de la partie, a permis à plus de deux cents visiteurs de découvrir les Côtes de Clermont.

L'ASCOT fait découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles et archéologiques des Côtes de Clermont-Ferrand lors des Journées du Patrimoine.

La visite du site des Côtes proposée par l'ASCOT (Association de Sauvegarde des Côtes de Clermont-Ferrand Chanturgue) dimanche dans le cadre des Journées du Patrimoine a attiré près de deux cents personnes sur le plateau. Cette affluence inattendue a d'ailleurs posé quelques problèmes d'organisation à l'association qui a dû scinder les participants en deux groupes. Certaines personnes ont même renoncé, ne trouvant pas de place pour garer leur véhicule.

Le circuit a débuté par la découverte du chemin de ronde indiqué par le balisage réalisé par Chamina le long de la route. Puis, le temple, les maisons (« villae ») et les remparts ont dévoilé aux visiteurs les vestiges les plus notables de cet important oppidum gaulois (lieu d'habitat élevé du peuple arverne).

Enfin, une explication détaillée et argumentée de la bataille de Gergovie présentée par Jean-Louis Amblard, Pierre Perol et le président de l'Ascot, Yves Anglaret, venait étayer la thèse de Gergovie aux Côtes défendue par l'association. C'est avec plaisir que les marcheurs, curieux et autres clermontois, se sont montrés très intéressés par le site archéologique et se sont d'ailleurs posés la question sur l'absence de fouilles sur ce site. ■

Carnet rose

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de Louise, fille de Vincent et Bénédicte Quintin-Crozes le 28 octobre. Ce beau bébé de plus de 3 kg et sa maman se portent bien...le papa aussi !

L'ASCOT a félicité ces heureux parents pour cette naissance, la première pour un couple actif de l'association.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'ASCOT aura lieu le vendredi **20 mars 2009 à 19h** à la maison de quartier rue Abbé Prévost. Un diaporama complétera cette soirée, le détail vous sera communiqué dans la prochaine chronique vers le 15 mars.

Navrant.

Faudra-t-il plus de temps pour décider de l'aménagement de la carrière qu'il n'en a fallu pour l'arrêter ? En effet, le groupe de travail à Clermont Co avait la charge de trouver des solutions mais a été dissout fin 2007 pour cause d'élections. Depuis, c'est le 'silence radio'. Si nos collectivités vivent leurs difficultés en interne, il ne faudrait pas pour autant que les problèmes en attente soient trop longtemps oubliés.

Il est vrai que Clermont Communauté a été maître d'œuvre dans l'excellente réalisation des sentiers de promenade des Côtes, abondamment commentée dans la publication de juillet (N° 21), en oubliant de citer notre association qui avait porté le projet.

Les bonnes intentions restent théoriques. Le groupe de travail s'était enfin prononcé pour l'interdiction des engins à moteurs dans l'ancienne carrière et sur le reste des Côtes, sans préciser qui serait responsable de son application. On est en droit de s'inquiéter. Il est connu que pour enterrer un problème, il suffit de créer une commission où se perdent les responsabilités que ce soit dans les institutions de la République ou des collectivités locales.

Journées du patrimoine, forum des associations.

Ce 21 septembre, le beau temps aidant, nous avons été littéralement submergés par le nombre de personnes (environ 200) souhaitant visiter le site archéologique des Côtes. Surprise par l'affluence, notre organisation a été insuffisante, notamment dans le domaine du stationnement, ainsi que le nombre de personnes trop important dans les groupes, ce dont nous nous excusons.

Nous envisageons pour la prochaine édition de créer des ateliers thématiques : balade botanique, murs et remparts en pierres sèches, archéologie (les habitats, la bataille...)

Au Forum des associations organisé par la ville de Clermont le 28 septembre, Le beau temps, à l'inverse du dimanche précédent a réduit le nombre des visiteurs. Cela nous a permis d'être plus disponibles pour présenter aux personnes intéressées les éléments qui font de Gergovie une problématique de l'histoire.

Bulletin d'abonnement à "*La Chronique de l'Oppidum*"

à retourner à

ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ».
Ci-joint mon règlement de 10 €(4 numéros)

Bulletin d'adhésion à l' "*ASCOT*"

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €

Membre bienfaiteur (30 €ou plus)